

Les partis indépendantistes reviennent dans le débat

N°182 avril 2022 - 250 fcbp

le pays

magazine

**Hienghène-Kaala Gomen
Un chantier de 70 kms**

**Justice
Le bilan de
l'année 2021**



**Découvrir
les oiseaux
du bord de mer**



recherche des Volontaires au Service Civique en partenariat avec la DEFIJ

Tu es résident(e) de la province Nord.

Tu as entre 16 et 25 ans.

Jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap.

Tu veux être utile et agir pour le bien collectif.

Tu es intéressé(e) par l'éducation, l'activité en milieu scolaire auprès des enfants et adolescents.

Les missions au service civique sont indemnisées à 75 000F par mois, accessibles aux jeunes sans condition de diplôme, ni d'expérience.

SEULE TA MOTIVATION COMPTE

FAIS-TOI CONNAITRE !!



4 vagues de recrutements
prévues jusqu'au mois de juin
2022

Pour retirer un formulaire de
candidature :



- CAP Emploi

◦ recrutement@cap-emploi.nc

- La DEFIJ: 47.72.27

◦ scu.seae@province-nord.nc

- La FOL: 73.13.88

◦ g.ate@folnc

Plus de renseignements auprès des agences de CAP Emploi

Koné: 47.26.65 / Koumac: 47.19.91 / Poindimié: 47.52.62 / Canala: 47.55.10

mail: recrutement@cap-emploi.nc



© Liliane GUISGANT-SCO

Sommaire

Le pays n°182 avril 2022

> Le magazine Le Pays est disponible en kiosque à Nouméa et sur abonnement partout dans le monde !



04

> 04

Actualités

Les partis indépendantistes reviennent dans le débat



20

> 20

Portfolio

A la découverte des oiseaux côtiers



08

> 08

Actualités

Le directeur de l'Agence française de développement en visite



28

> 28

Culture

Une saison pour favoriser l'expression de la diversité



10

> 10

Actualités

Centre de détention : ouverture en fin d'année



32

> 32

Aménagement

Liaison Kaala Gomen-Hienghène : à travers la chaîne

Le pays n°182 avril 2022

magazine
ISSN 1778-9389
Publication mensuelle Province Nord
Éditée par Cordyline.com Société d'édition
114 rue Awé Sam - 98859 Koné
Directrice de la publication : Sabine Jobert
Tél. : 75.35.74
Email : lepays@canl.nc
Rédaction : Sabine Jobert

Ont collaboré à cette édition : Lyne Lamy (corrections), ALK, équipe du centre mère-enfant, SCO.

Les informations sur les oiseaux (portfolio) sont issues de la SCO et de son guide « Oiseaux marins, côtiers et des zones humides de Nouvelle-Calédonie »

Crédits photos : SCO Liliane Guisgant et David Ugolini (Photo de couverture : Pluvier fauve prénuptial © David UGOLINI-SCO), Marc Le Chelard, Haut-commissariat de la Nouvelle-Calédonie, Direction de l'aménagement et du foncier de la province Nord, Sabine Jobert.

Maquette et mise en page : Cléo Créations - Poindimié
Impression : Artypo



Les partis indépendantistes avaient gardé le silence depuis la fin de l'année dernière et la troisième consultation. Ils reviennent aujourd'hui dans le débat sur l'avenir institutionnel.

Avenir institutionnel : les partis indépendantistes reviennent dans le débat

Silencieux depuis le référendum du 12 décembre, scrutin auquel ils ont appelé à la non-participation, l'Union calédonienne et le Palika se sont réunis mi-mars pour demander une nouvelle fois l'accession à la pleine souveraineté, rejetant tous deux le référendum de projet proposé par le ministre des Outre-mer.

Samedi 12 mars. L'Union calédonienne, au sortir de son comité directeur à Bourail, réaffirme ses fondamentaux : le droit inné et actif à l'autodétermination, le processus de décolonisation, le gel du corps électoral, la citoyenneté, l'irréversibilité des transferts. « *La Cour internationale de justice sera saisie au travers du FLNKS afin de faire valoir l'invalidité et l'illégitimité de la dernière consultation* » souligne le président Daniel Goa.

Alors que l'Union calédonienne reste sur l'idée d'une indépendance « *pure et simple* », le Palika a opté depuis déjà quelque temps pour une indépendance en partenariat avec la France. Il le rappelle à l'issue de son

46e congrès le même jour à Voh. Le parti de libération kanak estime par ailleurs qu'il faut une institution neutre comme l'ONU pour organiser, non plus une consultation, mais un référendum d'autodétermination.

Tenir compte de la stratégie géopolitique

Le Palika souhaite engager, après l'élection présidentielle, une discussion en bilatéral avec l'État. « *On sent bien que les choses ont changé sur le plan géopolitique, stratégique depuis la signature des accords* » reconnaissait Jean-Pierre Djaiwé, co-porte-parole du Palika évoquant la stratégie indo-

pacifique défendue par la France. « *On a tous envie de vivre ensemble dans ce pays. Nous pensons que l'indépendance en partenariat peut être une solution.* »

Le Palika, aujourd'hui aux manettes au gouvernement, est très préoccupé par la situation économique, aggravée par la crise sanitaire.

Alors que l'Union calédonienne indique qu'elle ne participera pas à la présidentielle, ni au vote, ni à la campagne, le Palika soutiendra de son côté les candidats de gauche. L'Union calédonienne, le Palika et les autres composantes du FLNKS se retrouveront en congrès début mai pour définir une ligne de conduite commune. ■

Au jour le jour

La fin de l'obligation vaccinale

Le 24 février, la Commission permanente du Congrès adopte, par huit voix sur onze (Calédonie ensemble s'oppose à cette mesure) la fin de l'obligation vaccinale, votée à l'unanimité le 3 septembre 2021, à la veille de l'introduction du virus du Covid-19 en Nouvelle-Calédonie. Dans le même temps, le pass sanitaire n'est plus exigé pour accéder aux transports intérieurs et aux services à la personne (coiffeur notamment...).

28 février : éviter l'espace aérien russe en temps de guerre

En raison de la guerre en Ukraine, Air France suspend temporairement ses vols à destination de la Chine, de la Corée et du Japon. La liaison Paris-Nouméa est de fait interrompue, d'autres voies sont mises en place pour éviter l'espace aérien russe...

14 mars : la fin du masque et du pass sanitaire

Le masque n'est plus obligatoire en province Nord à partir de ce jour pour tous les scolaires. Dans le même temps, le masque n'est plus obligatoire en extérieur comme en intérieur pour les moins de 18 ans. Le pass sanitaire est levé, mais reste en vigueur pour entrer dans un établissement hospitalier ou de santé. Le 28 mars, le masque n'est plus obligatoire en extérieur comme en intérieur à tout âge.

Intempéries : le gouvernement reconnaît la calamité agricole

Le gouvernement reconnaît, le 16 mars, le caractère de calamité agricole aux pluies de la première semaine de janvier ainsi qu'aux dégâts causés dans certaines communes par le passage de la dépression forte Dovi, du 9 au 11 février. Déjà en décembre, lors du passage de la dépression tropicale Ruby les 13 et 14 décembre, cette démarche avait permis à des agriculteurs sinistrés de percevoir des indemnités.

notreavenir-nc

En déplacement à Koohné le 10 mars, le Haut-commissaire Patrice Faure a lancé un nouvel appel à la société civile calédonienne pour participer à la réflexion sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Les contributions sont attendues avant le 31 mai sur le mail :

notreavenir-nc@nouvelle-caledonie.gouv.fr

Elles peuvent porter sur plusieurs thématiques (le défi du vivre ensemble, la place de la coutume, la réduction des inégalités, l'égalité hommes-femmes...) et viendront compléter les travaux déjà réalisés jusqu'ici.

Editorial

Nos petits-enfants pourront-ils encore admirer les oiseaux côtiers qui peuplent les zones humides ? Certains sont d'étonnants voyageurs venus d'Alaska ou d'autres contrées lointaines, qui parcourent jusqu'à 26 000 kilomètres par année ! Il est indispensable pour cela de protéger les zones où ils viennent se nourrir et nicher.

Le nouvel « Atlas de la forêt » publié par la province Nord nous alerte sur le fait que la déforestation ne cesse de progresser chez nous ces dernières années. Chacun peut contribuer à inverser la tendance en protégeant les arbres dans son environnement, en évitant que le feu passe, et en replantant lorsqu'il le peut, nous rappelle le coordinateur de cet ouvrage auquel plusieurs scientifiques ont collaboré.

Dans un tout autre registre, le mois de mars a été marqué par des réunions politiques chez les indépendantistes qui ont rouvert le sujet de l'avenir institutionnel. Indépendance « pure et simple » pour les uns, indépendance en partenariat pour les autres, la pleine souveraineté reste l'objectif. Le débat devrait reprendre après l'élection présidentielle avec la nouvelle équipe au pouvoir.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la guerre se poursuit depuis plus d'un mois en Ukraine, suscitant inquiétude et consternation. En Nouvelle-Calédonie comme partout à travers le monde. A Kharkiv, l'une des villes ukrainiennes les plus touchées par les bombardements russes, le jeune violoncelliste Denys Karachevtsev s'est filmé en train de jouer le prélude de la suite n° 5 de Bach devant les décombres de la préfecture de police de sa ville à moitié détruite. Il entend ainsi récolter des fonds pour reconstruire sa ville. Il a choisi la musique de Bach pour sa spiritualité et pour remonter le moral de la population, les inciter à ne pas abandonner... Partout en Ukraine, la résistance par l'art s'organise.

Cette puissance de l'art doit nous faire réfléchir et nous inspirer à l'heure où les centres culturels lancent leur saison...

La rédaction



Dans l'amphithéâtre de l'antenne de l'Université à Koohné, les enseignants et un groupe d'étudiants partagent leurs attentes avec les élus du Congrès en visite, avec leur président Rock Wamytan.

Les élus du Congrès visitent l'antenne de l'Université du Nord

En accueillant à Koohné le président du Congrès Rock Wamytan et plusieurs élus vendredi 25 février, Catherine Ris, présidente de l'UNC et Samuel Gorohouna, enseignant responsable de l'antenne du Nord ainsi que les représentants des étudiants ont évoqué les perspectives d'avenir pour élargir l'offre de formation et faire du site de Baco un véritable campus avec sa vie étudiante.

La première promotion de licence éco-gestion a été diplômée l'an passé et certains poursuivent en master. Des étudiants qui suivaient une licence professionnelle Ressources humaines viennent de passer leur diplôme final. L'antenne de l'Université de Nouvelle-Calédonie de Koohné accueille cette année les trois années de licence éco-gestion. Une nouvelle formation au DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires, équivalent du bac) doit débiter prochainement. Certains étudiants suivent à distance une capacité en droit, d'autres un DU droit coutumier... Entre 70 et 100 étudiants sont inscrits cette année à l'antenne de l'UNC à Baco.

Des cours en visioconférence

« Toute une partie des cours se déroule à distance en visioconférence depuis Nouméa » explique Samuel Gorohouna,

enseignant responsable de la structure, en guidant la visite des différentes salles de cours et de la bibliothèque universitaire. Le mobilier est modulable, conçu pour s'adapter aux pédagogies nouvelles. Des ordinateurs portables peuvent être prêtés à des étudiants qui n'en ont pas, poursuit le responsable en montrant des racks sur lesquels les ordinateurs peuvent être rechargés. Petits effectifs, locaux très agréables avec ventilation naturelle : les étudiants du Nord bénéficient de bonnes conditions d'études, constatent les élus du Congrès emmenés par Rock Wamytan, le président.

« L'idée au départ était de proposer une première année à Koohné, avec un petit effectif, pour faciliter la réussite du début des études qui est un facteur déterminant pour la suite. Les étudiants pouvaient ensuite rejoindre le campus de Nouville » explique la présidente de l'UNC Catherine Ris. « Dans la première promotion, nous avons eu beaucoup d'étudiants en

reprise d'études » souligne de son côté Samuel Gorohouna. « Plusieurs mères de famille notamment qui n'auraient pas continué s'il avait fallu aller à Nouméa pour la deuxième et la troisième année. C'est ainsi que nous avons été amenés à proposer les trois années de licence à Koné, comme c'est le cas encore cette rentrée. »

Diversification de l'offre de formation

Au cours de la visite, le responsable de l'antenne de l'UNC évoque les projets de diversification de l'offre de formation et d'extension de la structure. Une salle de travaux pratiques est déjà en place. « Nous envisageons l'ouverture d'une licence Sciences et vie de la terre » indiquent les responsables de l'UNC. Catherine Ris évoque un pôle autour des sciences de l'environnement et de l'agronomie, en lien avec l'IAC, l'Institut agronomique calédonien, le lycée Michel Rocard de Pouem-



Accueil coutumier pour la délégation du Congrès. L'antenne de l'UNC est située sur foncier coutumier.

bout et l'Ifremer, l'institut français de recherche pour l'exploitation de la mer.

Pour faciliter la vie des étudiants qui ne disposent pas tous de moyens financiers confortables, un bureau a été aménagé pour accueillir l'épicerie solidaire avec les dons de la banque alimentaire.

En fin de matinée, dans l'amphithéâtre, assis en demi-cercle en face des élus, des étudiants exposent ensuite les difficultés auxquelles ils sont confrontés. Les conditions d'études sont optimales. « *Mais avec une résidence universitaire ce serait mieux !* » expliquent tour à tour Catherine Ris et des étudiants.

Le transport et le logement posent notamment problème.

Rénover la base-vie de KNS à Kataviti

Un accord a été signé avec la SIC pour permettre la location de six logements en colocation à trois. Ces logements sont situés au lotissement du Bosquet soit à cinq ou six kilomètres de l'université. Grâce à la Fondation universitaire, une dizaine de vélos sont mis à disposition des étudiants pour assurer leur mobilité. Les élus ne semblent pas insensibles à cette difficulté. « *Il est envisagé de rénover l'ancienne base-vie de KNS à Koné, zone de Kataviti, à neuf kilomètres de l'université* » explique la présidente de l'UNC. « *L'État met 500 000 euros sur la table, il en manque encore presque*



Les élus ont visité la bibliothèque universitaire qui est en lien avec celle de Nouville et permet donc l'accès à des ressources importantes.

autant. » Il faudrait donc 120 millions pour rénover les containers de l'ancienne base-vie avec une capacité de 72 lits. Solution d'urgence, la base-vie est constituée d'îlots de 18 chambres qui peuvent être rénovés par tranches. « *Le projet ne peut être que temporaire* », précise Catherine Ris, appelant de ses vœux la création d'une résidence universitaire d'ici six ou sept ans.

S'il se nomme déjà « *campus de Baco* », l'antenne de l'UNC dans le Nord manque encore d'un environnement en termes de logement, de restauration et de transport propice à la réussite des étudiants. Les élus du Congrès, en visite une journée, ont bien pris conscience de cette réalité. Ils ont également été interrogés par les étudiants sur la reconnaissance de leur diplôme dans la perspective d'une indépendance. Une question sur laquelle les jeunes ont également reçu une réponse rassurante. ■



Les étudiants de l'association Studinord ont fait part de leurs préoccupations concernant notamment le logement et le transport.



En visite pour la première fois en Nouvelle-Calédonie, le directeur général de l'Agence française de développement a été reçu au Pôle sanitaire du Nord par le directeur Joachim Tutugoro.

La santé et le climat au programme du directeur de l'Agence française de développement

Constater de ses propres yeux les progrès du rééquilibrage, échanger avec l'ensemble des acteurs, telle était l'ambition affichée par Rémy Rioux, directeur général de l'Agence française de développement, banque publique de développement, lors de son déplacement dans le Nord.

En visite pour la première fois en Nouvelle-Calédonie, Rémy Rioux, directeur de l'Agence française de développement, profite de son déplacement dans le Nord pour signer une convention de partenariat avec la province. L'Agence française de développement, la banque qui prête aux collectivités, est en effet le principal financeur des investissements de la province Nord.

La matinée débute par une rencontre au Pôle sanitaire du Nord avec l'équipe de direction. Une infrastructure de santé qui a tout de suite montré son utilité, avec un taux d'occupation des lits rapidement plus important que ce qui avait été prévu initialement. La structure a été mise à l'épreuve par la crise Covid et montré sa capacité d'adaptation. En temps normal, le taux d'occupation est de 60 à 70%. « Plus récemment, avec le variant Omicron, il a été



Samuel Noury, chef du district forestier à la province Nord présente le plan de massif élaboré pour exploiter les pinus plantés dans les années soixante-dix sur le plateau de Tango à Koohné.

décidé que chaque structure garderait ses malades du Covid. Nos personnels ont également été atteints. Tous les services étaient pleins ! » souligne le directeur Joachim Tutugoro. Émilie Leroux, responsable logistique du Centre hospitalier du Nord présente les perspectives concernant l'énergie ou la gestion des déchets. L'eau chaude est d'ores et déjà fournie grâce au solaire. L'installation de panneaux photovoltaïques est envisagée pour la production d'électricité. « Actuellement, la gestion de nos déchets d'activités de soins est sous-traitée à un prestataire extérieur. La crise Covid nous a amenés à voir les choses différemment et nous prévoyons d'assurer prochainement cette gestion en interne. »

Un accord de partenariat avec la province Nord

« Au total, l'AFD a accordé 20 milliards de financement pour le secteur de la santé en Nouvelle-Calédonie où le niveau de performance sanitaire est bon » explique Rémy Rioux. « Nous faisons aussi beaucoup d'études. Nous avons par exemple discuté avec le directeur du centre hospitalier du Nord de la possibilité d'insérer la médecine traditionnelle à l'hôpital. Nous nous efforçons de nous mettre à l'écoute des responsables, de répondre à la demande... »

A la province Nord où il est reçu ensuite, le directeur de l'AFD signe un accord de partenariat pluriannuel avec la collectivité pour le financement de son plan pluriannuel d'investissement. Le projet de barrage sur la Pouembout lui est présenté ainsi que les projets de développement. « Nous cherchons à répondre aux besoins de financement des collectivités en tenant compte de leurs capacités financières » poursuit Rémy Rioux. A noter : l'AFD vient d'accorder un prêt de 21 milliards à la Nouvelle-Calédonie, prêt garanti par l'État, pour boucler son budget primitif 2022.

Financer la diversification de l'économie

L'un des enjeux de la province Nord comme de la Nouvelle-Calédonie est la diversification de son économie. « Parmi les six secteurs à soutenabilité forte retenus dans le cadre d'une étude menée par l'Ademe et WWF figure la sylviculture » détaille le directeur de l'AFD en arrivant au plateau de Tango à Kooohné. Samuel Noury, chef du district forestier à la Direction du développement économique, lui présente l'exploitation forestière. 2500 hectares de pinus ont été plantés ici dans les années 1970, qui sont aujourd'hui à maturité et exploités par Bois du Nord. La valorisation de cette ressource locale est intégrée au plan Énergie climat élaboré par la province Nord.

Sur le plateau de Tango et uniquement sur ce site, une quinzaine d'hectares de pinus sont replantés chaque année, explique le chef du district forestier. Il s'agit d'une espèce à croissance rapide qui résiste à la pression des espèces envahissantes comme le cerf ainsi qu'au feu. Un plan de massif a d'ailleurs été établi depuis 2018 pour anticiper le risque incendie. 200 kilomètres de voies principales sont entretenus. Un suivi et une détection des incendies est assurée.



Au plateau de Tango, devant les plantations de pinus.

D'autres projets de reboisement

Au cours de la visite sur le plateau de Tango, Nathaniel Cornuet, directeur du développement économique et de l'environnement a évoqué auprès du directeur de l'AFD d'autres actions de revégétalisation, notamment les opérations de reboisement autour des zones de captages pour protéger les bassins versants. La collectivité entend accompagner les opérations de revégétalisation, y compris sur mine, en soutenant des projets de pépinières, notamment en tribu. Des plantations de kaoris et de santal sont menées par des promoteurs privés soutenus par la province Nord. « La sylviculture est un secteur en transition » observe le directeur du développement économique et de l'environnement, évoquant les perspectives qu'ouvrent le développement de forêts comme puits de carbone.

« Dans les années à venir, il va y avoir d'énormes besoins de compensation des émissions de gaz carbonique » assure le directeur de l'AFD, avant de repartir au pas de course vers la Maison de la femme à Paiamboué où il est attendu pour un déjeuner. « Il va falloir créer des puits de carbone. L'océan joue un rôle essentiel mais aussi les forêts. »

L'Agence française de développement est le principal financeur du développement de la province Nord. Sur le terrain, son directeur général Rémy Rioux a pu apprécier la concrétisation des projets réalisés et entrevoir ceux qui semblent nécessaires pour bâtir la Nouvelle-Calédonie de demain. « Nous nous attachons à accompagner les collectivités dans la définition de ce que sera la Nouvelle-Calédonie dans vingt ans » a-t-il répété à plusieurs reprises lors de son séjour dans le pays. ■



Après une visite de l'entreprise Bois du Nord, le Haut-commissaire Patrice Faure, en déplacement à Kooohnê, a visité le chantier du centre de détention avec le président de la province Nord, Paul Néaoutyine. Une visite guidée par le directeur de l'établissement Edson Trebor.

Centre de détention : ouverture en fin d'année

A quelques mois de l'ouverture du centre de détention de Kooohnê, le Haut-commissaire Patrice Faure a visité le chantier avec le président de la province Nord Paul Néaoutyine vendredi 11 mars. Ils ont été guidés par le directeur Edson Trebor qui a détaillé les différents espaces de cet établissement orienté vers la réinsertion et la prévention de la récidive.

Les premiers détenus du centre pénitentiaire de Kooohnê devraient investir les lieux au dernier trimestre de l'année 2022 après une période de « *marche à blanc* » : c'est ce qu'a expliqué le directeur du centre de détention Edson Trebor en accueillant le Haut-Commissaire Patrice Faure, le président de la province Nord et toute une délégation pour une visite de chantier le 11 mars. Le directeur était entouré de la petite équipe qui prépare la mise en service de cet établissement prévu pour accueillir 120 hommes majeurs condamnés.

Une centaine de personnels travailleront au centre de détention à son ouverture, notamment des surveillants. Une promotion est actuellement en cours de formation pour 6 mois à Agen au sein de l'École nationale de l'Administration pénitentiaire à l'issue d'un concours local organisé en Nouvelle-Calédonie début

2021. Une trentaine d'agents nouvellement formés intégrera l'équipe composée également de surveillants expérimentés.

Maintenir les liens familiaux

La route d'accès à l'établissement, située entre le Pôle sanitaire du Nord et le collège de Païamboué a été provisoirement ouverte à l'occasion de la visite officielle. Depuis l'origine, le projet fait l'objet d'un partenariat étroit entre l'État et la province Nord. La collectivité provinciale a mis à disposition un terrain de 6 hectares et a financé la construction de cette route d'accès de 1,3 kilomètre. L'enveloppe globale s'élève à 6,4 milliards.

« *Le centre accueillera notamment des détenus originaires de la province Nord ou qui ont des attaches dans le*

Nord » explique le directeur en recevant la délégation dans le bâtiment d'accueil des familles. Des espaces ont été prévus pour assurer le maintien des liens familiaux. L'établissement compte au total 16 bâtiments, avec des salles de classe, des terrains de sport et des espaces réservés à l'élevage et la culture.

Des formations en vue d'une réinsertion

Au moment de leur admission, les détenus intégreront le quartier d'accueil et d'évaluation, « *en régime contraint* » (cellules fermées). Ils pourront ensuite être orientés vers un espace « *régime de confiance* » appelé également « *respect* » dans lequel les détenus peuvent circuler dans l'enceinte du centre. Le troisième espace de « *préparation à la sortie et aménagements de peines* » est



Le Haut-commissaire visite une cellule individuelle. (©Ht Commissariat)

réservé à ceux qui, en fin de peine, peuvent aller à l'extérieur. Le directeur a indiqué que des lignes téléphoniques seraient installées pour que les détenus puissent joindre certains correspondants autorisés.

Le centre de détention de Koohnê a été conçu dans une volonté de favoriser la réinsertion, en préparant les détenus, notamment à travers différentes formations. Des formations qui sont définies en fonction du potentiel du bassin d'emploi de la province Nord. Des formations agricoles sont envisagées, avec des terrains dédiés à l'élevage et au maraîchage, un atelier de réparation de petit matériel pour la partie pratique. Des détenus pourront participer à la préparation des repas et seront rémunérés pour cela, a expliqué le directeur au cours de la visite. Des formations en cuisine sont également envisagées.

Des contacts avec l'environnement économique

« Deux petites sociétés vont venir travailler dans nos murs dans le cadre de concessions, une biscuiterie et une entreprise de jus de fruits. C'est très précieux car cela permet aux détenus d'accéder à un emploi » poursuit Edson Trebor, le directeur du centre de détention. Des comités de pilotage s'attachent à nouer des partenariats avec les entreprises locales et le tissu associatif afin de favoriser la réinsertion des détenus.

Déjà présent à Koohnê, le Service pénitentiaire d'insertion et de probation, service qui assure l'accompagnement des détenus, dispose également de nouveaux bureaux dans l'enceinte du centre de détention.

Le Haut-commissaire a pu visiter une cellule. Des cellules qui sont majori-



Le centre de détention est composé de 16 bâtiments soit 5400 m2 de locaux sur un terrain de 6 hectares. Un investissement de 6,4 milliards.



Une équipe dirigée par Edson Trebor (4^e à partir de la gauche) prépare l'ouverture du centre de détention. (© Marc Le Chelard)

tairement individuelles, ou dans certains cas, pour deux personnes, s'il y a risque de suicide notamment.

Désengorger le Camp Est

A l'issue de la visite, Patrice Faure a exprimé le souhait que les bâtiments soient respectés.

L'ouverture du centre de détention de Koohnê va permettre de désengorger le Camp Est, prison de Nouméa surpeuplée depuis de nombreuses années, dont la vétusté et les conditions de détention ont été à nouveau dénoncées récemment par l'Observatoire international des prisons. En 2020, le Conseil d'État avait demandé au ministère de la justice de tout mettre en œuvre pour remédier aux problèmes d'insalubrité et de sécurité, les installations électriques notamment étant défaillantes. Le 11 février 2022, dans son bilan, la haute juri-



La zone d'hébergement avec les cellules individuelles et quelques cellules doubles.

diction a reconnu que les conditions d'hygiène s'étaient améliorées, mais qu'il restait encore beaucoup à faire. L'Observatoire international des prisons a de son côté pointé la lenteur des travaux. ■

Justice : le tribunal fait sa rentrée

Le juge Yves Ravallec, vice-président en charge de la section détachée du tribunal à Koohné a fait le point début mars sur l'activité de la juridiction durant l'année écoulée. Une juridiction qui va encore se développer avec l'ouverture attendue du centre de détention.

Crise sanitaire oblige, l'audience solennelle de rentrée a été annulée cette année comme en mars 2021. Le Covid explique également une baisse du nombre d'audiences qui se sont tenues pendant cette année 2021, comme l'a souligné le juge Ravallec, vice-président en charge de la section détachée de Koné en faisant le point, le 10 mars, sur l'activité judiciaire de l'année passée.

L'équipe de la section détachée compte aujourd'hui trois juges, Yves Ravallec, vice-président, Bénédicte Laude plus particulièrement en charge de l'application des peines et Vincent Vernier, juge des enfants nouvellement arrivé. Le vice-procureur, Dominique Luiggi et deux jeunes contractuelles, Boahougan Foloka et Lyvannick Hnassil sont toujours en poste ainsi que cinq greffiers et deux agents administratifs.

Moins de jugements, plus d'ordonnances pénales

Plusieurs audiences ont été annulées cette année pendant les périodes de confinement. Le nombre d'affaires terminées est donc en baisse pour les dossiers qui relèvent du tribunal correctionnel.

Les ordonnances pénales prononcées par le vice-procureur Luiggi sont en revanche en augmentation. Ces ordonnances pénales concernent des petits délits en matière d'environnement, des délits de pêche par exemple ou des délits routiers. Dans ce cas, plutôt que de faire venir la personne au tribunal, le procureur Luiggi décide d'une peine qui est ensuite avalisée par le juge (amende, retrait de permis, confiscation d'arme, travail d'intérêt général, jours amende). La décision est notifiée au contrevenant par l'un des deux délégués du procureur, Valérie Boyer et Didier Fontes. Ceux-

ci tiennent des permanences dans différentes communes du Nord : Koumac, Houaïlou, Poindimié et Koné.

Des nouvelles mesures pénales pour les jeunes mineurs

« *La délinquance des mineurs augmente* » indique le juge Ravallec, évoquant le chiffre de 123 jugements en 2021, des jugements qui concernent parfois plusieurs auteurs. Ces faits de vols de véhicules, dégradations... impactent beaucoup la vie quotidienne de la population. « *Lorsqu'un jeune mineur arrive devant le tribunal, cela signifie l'échec des parents, de l'école, de l'éducation... Les mineurs ne sont pas jugés publiquement. En principe, des sanctions éducatives sont prononcées, un suivi par un éducateur. Au bout d'un moment, en cas de récidive, ils peuvent être emprisonnés. Les structures d'accueil de la jeunesse manquent dans le Nord. Beaucoup de jeunes sont « sauvés » par le RSMA.* » Une réforme des mesures pénales pour les jeunes mineurs vient d'être mise en application : la césure. Une mesure que le juge pour enfants peut décider ou non de mettre en application.

Dans la césure, une première audience devant le tribunal pour enfants décide de la culpabilité et va proposer des mesures éducatives. « *La sanction ne sera prononcée que quelques mois après* » poursuit le juge Ravallec. Entre les deux audiences, des mesures éducatives sont mises en place ainsi que des mesures de réparation, un travail d'intérêt général en quelque sorte. « *Le projet est d'impliquer le monde coutumier comme cela se fait en Nouvelle-Zélande* » indique le vice-président de la section détachée. « *La mise en application de cette réforme est très récente, il est encore trop tôt pour en mesurer les effets.* »



En commentant les chiffres de l'année 2021, le juge Ravallec, vice-président en charge de la section détachée du tribunal à Koohné présente une réforme de la justice des mineurs qui vient d'être mise en application.

Sursis-mise à l'épreuve, libération conditionnelle...

Le juge Bénédicte Laude est plus particulièrement en charge de l'application des peines. Elle assure le suivi de tous les justiciables relevant du « *milieu ouvert* » et qui sont soumis à des décisions comme une libération conditionnelle, un sursis-mise à l'épreuve... Dès l'ouverture du centre pénitentiaire, elle sera également en charge de l'application des peines « *en milieu fermé* », pour les personnes incarcérées. Deux greffières accompagnent l'une le « *milieu ouvert* » l'autre le « *milieu fermé* ».

Des audiences décentralisées

L'activité du tribunal civil est significative. « *Le plus gros des affaires concerne les crédits impayés, la réparation des préjudices ainsi que les affaires familiales, pensions alimentaires, garde d'enfants...* » indique le juge Ravallec. « *De nombreux conflits pourraient être évités si les problèmes*

étaient réglés à la source ».

Les affaires civiles sont notamment jugées lors des « audiences foraines » qui se tiennent dans trois communes, Koumac, Poindimié et Canala une fois par mois. « Nous assurons alors un suivi des mesures éducatives. Nous traitons des dossiers de tutelles, mais aussi des affaires familiales, l'application des peines notamment le suivi des TIG, les travaux d'intérêt général. Tout sauf les affaires pénales ! » Lorsque les personnes relèvent du statut coutumier, deux assesseurs coutumiers accompagnent le magistrat dans sa prise de décision.

La justice trop peu sollicitée pour des conflits coutumiers

Le juge regrette que la justice ne soit pas suffisamment saisie dans le cas de conflit coutumier, avant que les choses ne dégénèrent. Cette possibilité de venir s'expliquer devant le tribunal, en présence d'assesseurs coutumiers, est encore trop mal connue, souligne le magistrat. ■



Tout le monde a le droit à un avocat

Devant un tribunal, tout le monde a le droit d'être assisté, conseillé et/ou défendu par un avocat.

L'avocat assiste, défend, conseille les personnes physiques comme les personnes morales (un clan par exemple), les prévenus comme les victimes. Pour les mineurs, l'avocat est obligatoire devant le tribunal pour enfants. Trop peu de gens savent qu'ils peuvent bénéficier de l'avocat commis d'office ou de l'aide judiciaire.

Dans ce cadre, les honoraires de l'avocat sont pris en charge par les pouvoirs publics, soit totalement, soit partiellement, dans le cadre de la commission d'office ou de l'aide judiciaire, ou par l'assureur dans le cadre de la protection juridique, selon le plafond prévu au contrat d'assurance. Cela évite au justiciable, dans les conditions prévues par la loi, d'avoir à régler lui-même son avocat.

Les chiffres

En 2021, 533 affaires nouvelles relevant du tribunal civil de droit commun ont été jugées (contre 652 en 2020), 127 dans le secteur des affaires familiales (contre 77 en 2020). 249 injonctions de payer ont été prononcées (135 en 2020). 215 dossiers de tutelles de majeurs sont en cours (contre 297 en 2020).

En 2021, le tribunal a été sollicité pour 63 dossiers relevant du droit coutumier. Au total, 68 jugements ont été prononcés.

L'accent sur les violences intrafamiliales

Les affaires de violences intrafamiliales sont jugées de manière prioritaire et en audience publique. « C'est un choix de politique pénale qui émane du procureur afin de mettre en avant la lutte contre ce type de délinquance » indique le juge Ravallec.

Aide aux victimes

Le bureau d'accueil des victimes est ouvert lors de chaque audience dans l'enceinte du tribunal, où une permanence de conseil juridique est assurée par l'Adavi. La juriste Julie Beurois reçoit sans rendez-vous les victimes qui sont convoquées à l'audience du jour.

Renseignements : 27 76 08 accueil@adavi.nc

A noter : une permanence juridique pour les victimes a également ouvert à Pouembout, une fois par mois. Prochaines permanences mardi 12 avril, mardi 17 mai.

Un nouvel avocat dans le Nord

Samuel Bernard a été pendant longtemps le seul avocat à Koohné. Le vice-président de la section détachée s'est réjoui de l'installation d'une nouvelle avocate dans le chef-lieu du nord, Louise Couillandre, du cabinet Gillardin de Nouméa.

Les élèves du lycée Michel Rocard aménagent le sentier pédagogique de Tipenga

Pendant toute l'année, des classes du lycée Michel Rocard vont participer à l'aménagement du sentier pédagogique de Tipenga à Pouembout avec le Centre d'initiation à l'environnement comme ils le font déjà depuis quatre ans.



Taille sur le sentier avec sécateur, coupe de haie, tronçonnage des grosses branches, nettoyage des plantations, pose de vis pour les panneaux : les élèves de première Gestion des milieux naturels et de la faune du lycée de Pouembout mettent en pratique leurs connaissances et apportent leur énergie à la réalisation et l'entretien du sentier pédagogique de Tipenga à Pouembout. Les premières séances ont eu lieu au mois de mars. (© CIE nord)

PERMANENCES JURIDIQUES GRATUITES GÉNÉRALISTES*

2022



*Permanences généralistes : renseignements juridiques concernant la famille, le pénal, le travail, le logement, les dettes, les contrats, le droit civil coutumier, les procédures, l'aide judiciaire...

Permanences juridiques confidentielles gratuites SANS RENDEZ-VOUS (dans la limite de 10 personnes)



Julie BEUROIS

86 05 92

@ droits.nc@gmail.com



POUEMBOUT / PWËBUU

Mairie - 8 h / 12 h
Contact mairie - 47 70 00

- 10 MARS
- 24 MARS
- 07 AVRIL
- 05 MAI
- 02 JUIN
- 30 JUIN

POYA / NÈKÔ

Ancienne Mairie - 8 h / 12 h
Contact mairie - 47 12 50

- 08 MARS
- 05 AVRIL
- 19 AVRIL
- 03 MAI
- 07 JUIN
- 05 JUILLET

PERMANENCES JURIDIQUES GRATUITES "VICTIMES"*

2022



*Permanences "victimes" : permanences juridiques gratuites à destination des victime(s) pénale(s) et de leurs proches. Cette permanence a vocation à vous écouter et vous renseigner sur vos droits, la procédure pénale (du dépôt de plainte à l'indemnisation de votre préjudice), la possibilité d'être assisté-e d'un-e avocat-e...

Permanences juridiques confidentielles gratuites SANS RENDEZ-VOUS (dans la limite de 10 personnes)



POUEMBOUT / PWËBUU

Mairie - 8 h / 12 h
Contact mairie - 47 70 00

- 15 MARS
- 12 AVRIL
- 17 MAI
- 14 JUIN

Julie BEUROIS

86 05 92

@ droits.nc@gmail.com



La commissaire déléguée Annick Baille, le maire de Voh, Joël Boatate-Kolele et Nadeige Faivre, première vice-présidente de la province Nord procèdent à la découpe du ruban avec les coutumiers et Thierry Dombrosky, directeur de l'enseignement de la province Nord. (© Mairie de Voh)

La tribu de Ouélisse rouvre son école entièrement rénovée

Depuis 2018, l'école maternelle de la tribu de Ouélisse à Voh autrefois gérée par l'Alliance scolaire évangélique, était fermée. Devenue publique, d'importants travaux de réhabilitation ont été menés. L'établissement rénové a été inaugurée le 28 février quelques jours après sa réouverture, en présence de tous les partenaires.



A table ! Les enfants peuvent se restaurer sur place. (©FB)

Quatre bâtiments ont été rénovés. L'école maternelle de la tribu de Ouélisse est dirigée par la directrice de l'école maternelle du village, Patricia Babin. Actuellement, dix élèves sont scolarisés, bientôt onze. Le projet est d'ouvrir aux élèves jusqu'au CE1.

Coût de l'opération 60 millions, financés à hauteur de 42 millions par l'État dans le cadre du contrat de développement entre l'État et la commune de Voh, le reste provenant de la Nouvelle-Calédonie, de la province Nord et de la commune.

(© Ht commissariat)



Au village, le Haut-commissaire a découvert les locaux tout neufs du centre multiservices qui doit être bientôt inauguré.



Patrick Faure et la commissaire déléguée Annick Baille ont découvert avec le maire les sites historiques de la commune, comme le site de la première messe.

Pweevo reçoit le Haut-commissaire

En visite dans la commune de Pweevo (Pouébo), le Haut-commissaire Patrice Faure a visité le centre multiservices au centre du village, équipement qui doit être inauguré prochainement. Il avait été auparavant accueilli par l'équipe municipale sur les sites historiques : plage de la prise de possession à Balade, site de la première messe et mémorial d'Uvanu. (Photos Haut-commissariat)

Le maire Florentin Dedane présente le local destiné à accueillir une pharmacie. D'autres commerces, un cabinet médical, une agence bancaire, des bureaux pour les permanences, et une salle d'exposition pour l'artisanat doivent notamment prendre place dans ce nouvel équipement.

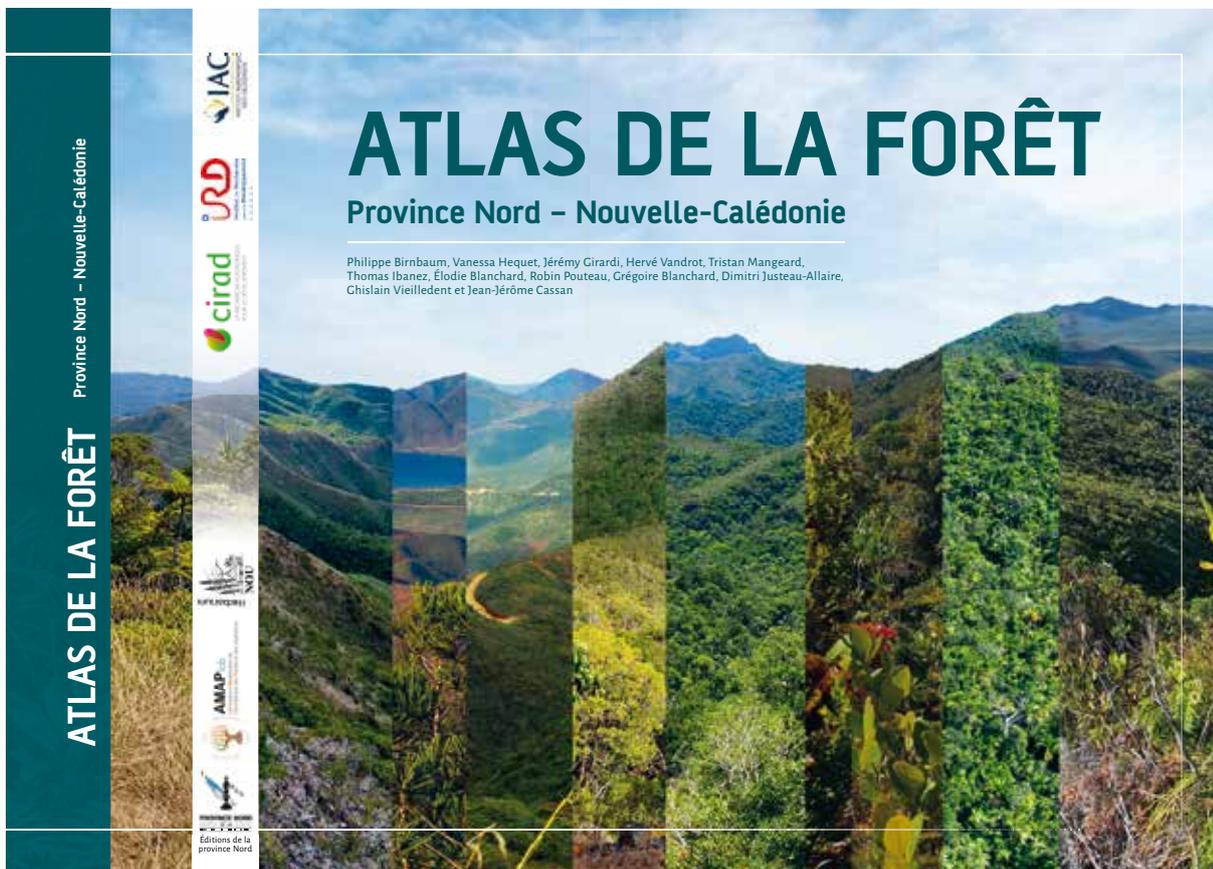


Antoine Kombouaré, itinéraire d'un enfant du pays

NC La 1^{ère} a organisé plusieurs projections en avant-première du documentaire « *Antoine Kombouaré, la force paisible* », diffusé ensuite dans le cadre de ses soirées Itinéraires. Des moments toujours forts en émotion comme à Koohnê.



A Koohnê comme ailleurs, le témoignage d'Antoine Kombouaré et les images retraçant le parcours exceptionnel de ce jeune originaire de l'île des Pins et de Lifou ont rappelé des souvenirs sportifs bien sûr mais aussi des moments d'amitié et de partage. Un ancien footballeur a ainsi évoqué les matchs ensemble au Mont Dore et lors des rencontres régionales.



Forêt en province Nord : mieux connaître pour mieux préserver

Malgré la grande capacité de la forêt à se reconstituer naturellement, la déforestation est en marche en province Nord et s'accélère, soulignent les scientifiques, auteurs du nouvel « *Atlas de la forêt* ». Cet ouvrage édité par la province Nord, vise à améliorer la connaissance des forêts pour en assurer leur préservation.

Dans la forêt sèche ou sur sols miniers, les activités humaines ont pris le pas sur la régénération forestière. La déforestation, de 2400 hectares par an entre 2000 et 2010 est passée à 3100 hectares par an entre 2010 et 2020. Ce n'est plus une déforestation massive et franche mais un mécanisme insidieux et puissant dont le moteur est la fragmentation.

Des fragments de plus en plus petits

La forêt ne cesse de se réduire et de se morceler en fragments de plus en plus petits. C'est un trait commun aux différents visages de la forêt. Dans la continuité du premier ouvrage « *Les forêts humides de la province Nord* » paru aux éditions de l'IAC, qui faisait la synthèse des connaissances acquises

jusqu'en 2015, un nouvel ouvrage de référence vient d'être publié par la province Nord avec le concours de ses partenaires scientifiques : *l'Atlas de la forêt*. Il montre notamment que ce milieu, aujourd'hui fortement fragmenté, était à l'origine une seule et même entité.

Définir des orientations pour la forêt du futur

Par des traitements cartographiques soignés et des analyses méticuleuses, l'atlas met en lumière les caractéristiques du paysage forestier dans chacune des dix-sept communes du Nord. Grâce à un travail de modélisation, il propose également un aperçu de la forêt du futur suivant différents scénarios. Ainsi, en toute connaissance de cause, il sera de notre responsabilité de définir sur quelle trajectoire orienter l'avenir de la forêt calédonienne. ■



Lors du lancement du livre le 21 mars, Philippe Birnbaum, chercheur qui est l'un des auteurs de l'Atlas, a souligné le fait que chacun à son niveau pouvait agir en préservant les arbres chez soi, en replantant, en évitant le passage du feu.

Dispensaires

Dau ar (Bélep)	47 75 80
Canala	47 75 60
Hienghène	47 75 00
Kaala Gomen	47 75 70
Koohnê	47 72 50
Népoui	47 74 40
Ouégoa	47 74 80
Urgences CHN Pwêédi Wiimîa	42 66 66
Pwârâiriwâ (Ponérihouen)	47 75 30
Pweevo (Pouébo)	47 74 90
Pum (Poum)	47 74 70
Poya	47 74 30
Tuo-cêmuhi (Touho)	47 75 10
Vook (Voh)	47 74 60
Urgence CHN Koumac	42 65 15
Waa-Wi-Luu	47 75 40

Sages-Femmes libérales

Koohnê - Logie Karine	42 39 47
Koohnê - Frédérique Klein	52 75 16
Koumac - Raymond Sylvaine	47 53 08
Poindimié - Elodie Marnas	71 49 80

Médecins libéraux

Koohnê - Dr Schlumberger	42 33 88
Koohnê - Dr Taleb	47 56 00
Koumac - Dr Forcin	47 58 55
Dr Roth-Heitz / Dr Giraud	47 57 58
Pouembout Centre médical Val Nindiah	
Dr Castel-Bawa	47 13 14
Dr Tarpinian cardiologue	47 33 99
Poya - Dr Baecke	42 53 83
Pwêédi Wiimîa - Dr Genevois	42 36 36
Pwêédi Wiimîa - Dr Kiener	42 72 18
Voh - Dr Plantegenet Patrice	42 34 32
Waa-Wi-Luu - Dr Nonnon	42 36 00

Infirmiers libéraux

Koohnê - JM Carre	47 35 46 / 78 13 14
Koohnê - Laurence Pidoux	91 09 28
Koohnê - Nora Rossetto	99 10 67
Pwêédi Wiimîa	42 33 00 / 42 44 00 / 47 17 97
Waa-Wi-Luu	42 53 02

Dentistes

Cabinet dentaire de Koohnê	47 38 88
Koumac	47 67 40 / 47 62 76
Pwêédi Wiimîa	42 74 14
Pwêebu	47 36 47

Pharmacies

Hienghène	47 30 30
Kaala Gomen	42 32 00
Koohnê	47 21 62
Koumac	47 59 60
Ouégoa	42 78 74
Pouembout (Mutualiste)	47 32 17
Pouembout (Pharmacie de)	41 94 41
Pwêédi Wiimîa	42 72 66
Pwârâiriwâ	42 78 00
Poya	47 10 81
Tuo-cêmuhi	42 80 00
Vook	42 48 01
Waa-Wi-Luu	42 50 50

Kinésithérapeutes

Hienghène	47 14 14
Koohnê	47 31 71
Koumac	47 62 47 / 42 70 70
Pwêédi Wiimîa	42 43 03
Pwârâiriwâ	42 70 15
Poya	42 54 16
Tuo-cêmuhi	47 14 14
Vook	47 27 23
Waa-Wi-Luu	42 48 42

Orthophoniste libérale

Koohnê - Pauline Gautier	87 60 97
Pwêédi Wiimîa - Julie Flamant	93 91 46

Orthoptiste

Koohnê - Catherine Devillers	79 84 23
------------------------------	----------

Ostéopathe DO

Touho/Poindimié - Sylvain Dorien	47 14 14
----------------------------------	----------

Psychologue libérale

Pouembout - Fanny Sigal	77.89.49
-------------------------	----------

> Santé

Se mettre à la place de l'enfant

Nous avons souvent tendance à penser qu'un enfant fait la comédie, un caprice... Cherche-t-il alors à nous faire sortir de nos gonds ? Les professionnels de la petite enfance ont une autre représentation de la situation que la famille et peuvent vous aider en cas de difficulté relationnelle.



Permettre à son enfant de comprendre une demande et l'accepter, c'est se donner la chance de ne pas créer d'état de tension.

L'enfant a peu de possibilités d'expression verbale pour manifester son désaccord, il est davantage capable d'exprimer un état émotionnel, qui peut varier entre colère et tristesse. L'enfant n'a pas non plus la même perception du temps que l'adulte.

Ainsi un tout petit qui aime aller explorer le monde qui l'entoure peut inquiéter l'adulte lorsqu'il sort de son champ visuel. Très souvent le parent se sent frustré que l'enfant ne lui obéisse pas. En se décalant un peu, le parent pourrait le suivre du « regard de loin » sans se sentir inquiet et se réjouir au contraire de voir son enfant explorer tranquillement son environnement et grandir en confiance.

Tester les limites

Lorsque l'enfant est peu plus grand, le parent peut avoir le sentiment que l'enfant le met au défi lorsqu'il n'obéit pas. Cela peut le conduire à réagir de façon un peu brutale. Pour l'enfant, plus que de la défiance, il s'agit avant tout de se différencier et par là même de tester les limites de sa propre liberté.



Le parent pourrait parfois simplement laisser un peu de temps à l'enfant pour qu'il puisse comprendre et accepter sa demande, le prévenir avant de ce qui va se passer... Ainsi, l'enfant ne se sent pas complètement sous la volonté du parent, sous le joug de l'adulte tout puissant.

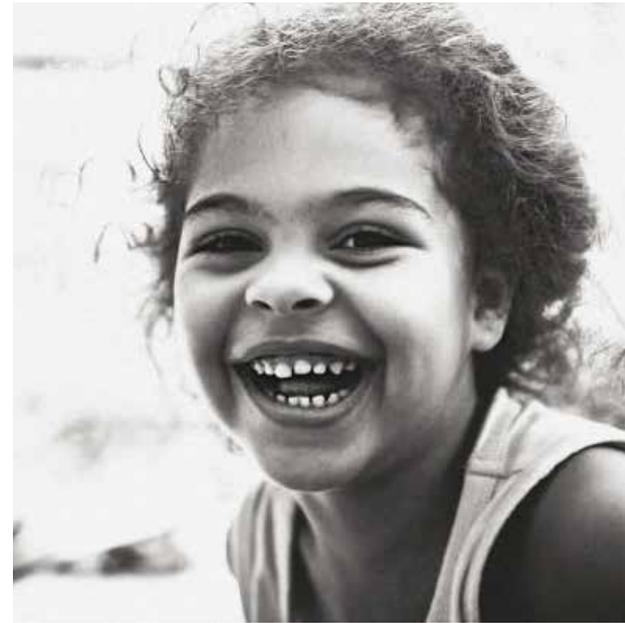
Dans ces deux situations présentées, les manifestations que renvoie l'enfant sont des marques de « souffrance » liées à un décalage entre le désir de l'enfant

et celui du parent. Là où l'adulte peut raisonner et prendre un peu de distance par rapport à la situation, l'enfant ne le peut pas encore. Mais souvent le parent est pressé et ne donne pas le temps à l'enfant de changer de positionnement. Le parent peut également se sentir jugé par le regard ou l'opinion d'autrui, comme s'il n'était pas capable de s'occuper de son enfant « *correctement*. » La crise entre parent et enfant peut alors s'installer. Permettre à son enfant de comprendre une demande et l'accepter, c'est se donner la chance de ne pas créer d'état de tension, mais surtout permettre à son enfant de grandir plus sereinement.

Ne pas hésiter à demander conseil

Malheureusement il n'existe pas d'école de parent, et, pour avoir été parent également, je sais qu'il n'est

pas toujours simple d'avoir le recul nécessaire. Ce qui peut aider dans une telle situation, c'est de chercher ce que l'enfant vit émotionnellement et d'y répondre de la manière la plus adéquate possible. Cela ne veut aucunement dire qu'il est nécessaire de donner raison à l'enfant à tout prix. Reconnaître l'expression de la souffrance de notre enfant, c'est chercher comment le préparer à accepter au mieux une demande. Lorsqu'il sera plus âgé, cela lui permettra d'accepter d'autres contraintes comme celles que lui imposent la société. Si vous pensez être en difficulté dans les relations avec votre enfant, n'hésitez pas à demander conseil auprès de professionnels de la petite enfance. ■



Jean Roffinella
Psychomotricien CME cote Est
42 72 33

ACHÈTE CORNES DE CERF

Cornes récentes, propres

1000F
le kilo



Collecte sur demande dans l'ensemble du pays
Tél. : 90.05.55 ou 77.17.08

Kejaon 1 - Ridet n°1 310 788 001

Solitude, détresse, souffrance ?
Vous n'êtes plus seul-e

Parlons-en



Un.e professionnel.le à votre disposition 7/7j
du lundi au samedi : de 9 h à 1 h du matin
le dimanche : de 9 h à 13 h et de 17 h à 1 h du matin

Numéro gratuit
05 30 30





Alcyon sacré des Kanak (Martin-pêcheur)

C'est un habitué commun des milieux côtiers (et terrestres). Il fréquente aussi bien les mangroves que les platiers découverts à marée basse où il pêche les poissons, petits crabes et autres petits crustacés dont il se nourrit. Et à marée haute, il chasse les lézards et gros insectes à terre. C'est pour cela qu'on le dénomme indifféremment martin-pêcheur ou martin-chasseur. C'est un oiseau qui niche dans un terrier qu'il creuse dans les talus ou parfois dans des troncs creux. On l'entend pousser son chant puissant à partir du mois de septembre-octobre, début de la saison des amours. Dans certaines régions du pays, quand il commence à chanter, il faut se

hâter de mettre l'igname en terre si ce n'est pas fait car, par son chant, il appelle la jeune pousse de l'igname nouvellement plantée à sortir de terre. A ce titre, c'est un oiseau qui a une dimension patrimoniale et culturelle importante par sa place et son rôle dans le cycle de l'igname. D'où son nom officiel de martin-chasseur sacré ou Alcyon sacré des Kanak (en latin *Todiramphus sanctus canacorum* pour la sous-espèce de la Grande-Terre). (© Liliane GUISGANT-SCO)



Aigrette à face blanche

L'aigrette à face blanche, caractérisée par son plumage gris et la plage blanche qui lui couvre la face, est le héron le plus commun de Nouvelle-Calédonie, certains le considèrent comme une sous-espèce locale. Il arpente les prairies en compagnie du bétail à la façon du héron garde-boeufs. Il fréquente aussi, en compagnie de l'aigrette sacrée, le long des côtes, les vasières et les îlots. L'aigrette à face blanche est également présente en Indonésie, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

(© Liliane GUISGANT-SCO)



Aigrette sacrée

La majorité des aigrettes sacrées a un plumage sombre. Il s'agit d'une sous-espèce endémique à la Nouvelle-Calédonie qui vit dans les eaux salées.

(© Liliane GUISGANT-SCO)

Parmi les plus menacés au monde

Les oiseaux marins et côtiers figurent parmi les espèces animales les plus menacées au monde. 85% d'entre eux ont disparu (35% ces dernières années).



Hirondelle messagère

La population d'hirondelles messagères qui niche en Nouvelle-Calédonie est réduite par rapport au nombre important de ces passereaux qu'on peut parfois observer, surtout en saison fraîche, en provenance d'Australie et de Nouvelle-Zélande. L'hirondelle messagère se déplace souvent en groupe. On a pu en observer jusqu'à 42 à Foué, au bord de la mer à Kooohné, selon la SCO.

(© David UGOLINI-SCO)



Cormoran pie

Le cormoran pie ou canard japonais niche en colonies denses dans les palétuviers des mangroves. Le plumage de cette espèce n'est pas imperméable ce qui l'oblige à se faire sécher longuement. (© Liliane GUISGANT-SCO)

A la découverte des oiseaux côtiers

Pour fêter la journée mondiale des zones humides, la Société calédonienne d'ornithologie a organisé une sortie dans la mangrove et les tannes de la mise à l'eau de Pouembout, une zone très prisée par une multitude d'oiseaux, notamment des oiseaux migrateurs qui viennent de loin, de très, très loin... Une occasion de sensibiliser à la richesse et à la fragilité de cet aspect de la biodiversité calédonienne.

Basée à Farino, la Société calédonienne d'ornithologie est la plus ancienne association naturaliste de Nouvelle-Calédonie, selon son président David Louis Ugolini. Elle existe en effet depuis 1965. L'association se mobilise pour sensibiliser le public à la richesse de la population d'oiseaux de Nouvelle-Calédonie, à travers des visites sur le terrain notamment. Sur la mince bande littorale soumise aux marées, la mer peut se retirer sur plusieurs centaines de mètres découvrant des vasières où viennent se nourrir de nombreuses espèces



La Société calédonienne d'ornithologie a organisé une sortie en bord de mer ouverte au grand public à l'occasion de la journée mondiale des zones humides.

sédentaires : mouettes, aigrettes, cormorans... et d'autres migratrices. La visite est organisée ce jour-là la mise à l'eau de Pouembout, à Creek Salé pour célébrer la journée mondiale des zones humides.

« *Des hirondelles messagères nichent sous le ponton* » explique Liliane Guisgant, membre actif de la SCO, qui mène la visite. Espèce caractérisée par sa face rouge et sa queue fourchue, l'hirondelle messagère est le seul oiseau migrateur de petite taille, migrateur « *terrestre* » rencontré en Nouvelle-Calédonie. Alors qu'elle nichait habituellement en Australie ou en Nouvelle-Zélande, elle a commencé à nicher en Nouvelle-Calédonie il y a une douzaine d'années. « *C'est une espèce qui construit son nid en terre* » explique Liliane Guisgant.

En bord de mer, la plupart des oiseaux qui peuvent être observés sont des migrateurs qui ne sont présents en Nouvelle-Calédonie qu'une partie de l'année, essentiellement de septembre à avril. Certains parcourent des distances impressionnantes, des milliers de kilomètres ! La Nouvelle-Calédonie se situe au confluent de deux grandes voies de migration pour les oiseaux depuis la Mongolie, l'Alaska, la Sibérie, jusqu'en Australie ou en Nouvelle-Zélande !

Étonnants voyageurs

Sur la mince bande littorale soumise aux marées, on peut aussi apercevoir différents oiseaux migrateurs qui font parfois des voyages impressionnants. Ces limicoles se nourrissent de limon, de vase... Il est donc indispensable de préserver les zones humides pour qu'ils trouvent chez nous des endroits pour se nourrir et reconstituer leurs réserves.

Les limicoles comme la barge ou le pluvier effectuent deux fois par an des migrations pour rejoindre leurs sites de nidification dans le nord de l'hémisphère nord (Arctique, Sibérie, Alaska...) et redescendre en zones tempérées et tropicales de l'hémisphère sud pour y effectuer leur hivernage (de septembre à avril).

Ces espèces mais aussi le courlis, les bécasseaux, les tournepierres à collier, les chevaliers... s'observent chez nous pendant cette période.

Les seules limicoles migrateurs de l'hémisphère sud sont les gravelots à double bande, espèce endémique de Nouvelle-Zélande qu'on peut apercevoir en Nouvelle-Calédonie, et en particulier à Creek salé à Pouembout,

pendant la période fraîche.

Protéger les zones humides

Même si ces oiseaux ne nichent pas chez nous, la conservation de ces espèces passe par une indispensable protection des zones humides sur leurs zones d'hivernage, en particulier en Nouvelle-Calédonie. S'ils ne peuvent pas se nourrir correctement et reconstituer les réserves nécessaires pour leur voyage de retour, voyage déjà parsemé de nombreux obstacles, ils ne peuvent pas regagner leur aire de reproduction et risquent de mourir au cours de leur voyage.



Pluvier fauve

L'oiseau qui venait du froid... Le pluvier fauve, qui se déplace en général en bande, parfois avec d'autres limicoles ou des sternes, occupe tous les milieux côtiers. Il niche en Alaska et en Sibérie et migre de septembre à avril dans le sud-est asiatique, en Australie, en Nouvelle-Zélande et dans le reste du Pacifique.



Chevalier errant nuptial

(© Liliane GUISGANT-SCO)



Courlis de Sibérie

(© Liliane GUISGANT-SCO)



Chevalier bargette

(© Liliane GUISGANT-SCO)



Gravelot mongol

(© David Ugolini)



Barges rousses

Pour capturer les invertébrés dont elle se nourrit, la barge rousse enfonce profondément son bec jusqu'aux narines et tourne autour, en pivot, pour extirper sa proie. La plupart des barges rousses partent en avril-mai pour aller nicher en Sibérie orientale et en Alaska. Elles reviennent en septembre. Quelques individus, notamment des jeunes, n'effectuent pas la migration. Des contingents importants hivernent en Australie ou en Nouvelle-Zélande. En période nuptiale, le plumage de cette barge acquiert des teintes rouges. (© David UGOLINI-SCO)

Le grand voyage des barges rousses

Des chercheurs néo-zélandais ont équipé des barges rousses avec des balises Argos permettant par réception satellite de suivre précisément leur voyage Nouvelle-Zélande-Alaska et retour.

Dans la période où les oiseaux sont physiologiquement prêts (mars-avril pour l'aller, août-septembre pour le retour), ils profitent de conditions météorologiques favorables (vent portant) pour partir. Ils volent à très haute altitude (3-4000 m) nuit et jour et se repèrent en analysant la lumière polarisée du soleil et en suivant les étoiles.

Pendant le trajet, ils perdent jusqu'à 50% de leur poids (ils ont accumulé des graisses en prévision du voyage). Ils dorment en vol, mobilisant un hémisphère cérébral à la fois pour le reste leurs activités. Ils ne se nourrissent ni ne se reposent entre les grandes étapes.

Les barges rousses suivies par balises ont emprunté une route différente à l'aller et au retour.

L'une d'elles, suivie par les Néo-Zélandais, a dévié sa route pour venir aborder la Nouvelle-Calédonie à Pouébo où elle est restée quelques jours avant de repartir.

Ces barges rousses ont parcouru 26 000 kilomètres dans l'année, ce qui fait au total pendant toute leur existence (10 à 15 ans) 260 000 à 400 000 km.

Les habitats de ces oiseaux migrateurs se réduisent dramatiquement sous l'effet du drainage, de l'endiguement des estuaires ou de la mise en culture.



Certaines espèces migratrices se sont sédentarisées en Nouvelle-Calédonie

Certaines espèces, initialement considérées comme visiteuses occasionnelles, ont fini par se sédentariser en Nouvelle-Calédonie après avoir constitué une population de base suffisante. Il en va ainsi du vanneau soldat, du fuligule austral ou du cormoran noir...

Vanneau soldat

Le vanneau soldat est une espèce australienne qui s'est implantée en Nouvelle-Zélande à partir des années 30. La première nidification en Nouvelle-Calédonie a été confirmée en 1998 où il reste peu commun. En période de reproduction, le couple devient très agressif envers les intrus. (© Liliane GUISGANT-SCO)



Cormoran noir

C'est le seul cormoran à venir régulièrement en mer et à s'arrêter sur les îles et îlots. Il affectionne les mares, lacs et retenues d'eau de l'intérieur. Il est présent aussi en Indonésie, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

(© Liliane GUISGANT-SCO)



Grand cormoran



Fuligule austral

D'autres espèces à reconnaître



Bihoreau cannelle

Le bihoreau cannelle est une sous-espèce endémique qui niche donc en Nouvelle-Calédonie. Il occupe surtout les rives des eaux douces et les mangroves. Le jeune est brun clair entièrement strié de marques noires et présente sur le dessus des taches blanches. L'adulte a un plumage avec des teintes à dominante « cannelle ».

(© Liliane GUISGANT-SCO)



Milan siffleur

Ce rapace qui chasse pendant la journée peut être observé en Australie, en Nouvelle-Calédonie et surtout en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

(© David UGOLINI-SCO)



Balbuzard d'Australie

Le balbuzard se nourrit de poissons capturés en surface, il s'installe sur la côte, sur le sable, un bloc de corail ou sur un arbre pour les déchiqeter et les manger. Il construit son gros nid de branches sur les arbres des îlots, sur les rochers le long de la côte et parfois au sommet des pins colonnaires.

(© Liliane GUISGANT-SCO)



Sterne néréis

La sterne Néréis Exsul, ici avec une mouette argentée en arrière-plan, est un oiseau marin menacé d'extinction à l'échelle mondiale, dont une sous espèce endémique niche dans les îlots de la zone côtière nord. Pour protéger les nids, l'accès aux îlots est réglementé pendant la période de ponte. Lorsqu'il y a un mât dressé, on ne débarque pas. Le dérangement par l'homme reste en effet la principale menace pour la reproduction fragile de cette espèce, comme celle d'autres oiseaux marins.

(© David UGOLINI-SCO)

Bagué par la SCO en 2013 à Koumac

Au mois de mars 2022 à Ouano, dans un groupe de six sternes néréis et trois sternes naine au plumage nuptial bien contrasté, l'attention de Liliane Guisgant, membre de la SCO est attirée par un oiseau bagué. Des recherches lui permettront de découvrir que cette sterne néréis a été baguée presque neuf ans plus tôt, le 24 septembre 2013, par un professionnel de la SCO, alors qu'elle n'était qu'un juvénile non volant, sur le rivage de Pouh, son îlot natal, entre Koumac et Poum, à 230 km au nord-ouest de Ouano.

Carnage dans les colonies de puffins

La plage de Pindaï est l'un des principaux sites de nidification des puffins fouquet ou puffins du Pacifique, appelés aussi pétrels. Début mars, la Société calédonienne d'ornithologie a porté plainte auprès de la gendarmerie après avoir découvert des dizaines de cadavres d'oiseaux le long d'une piste en bord de mer. Une réunion a été organisée avec la mairie de Pouembout et la province Nord pour envisager la fermeture de cette piste pendant la nuit. « *L'interdiction de circulation nocturne est difficile à instaurer compte tenu de la complexité du statut du foncier de la zone* » explique David Ugolini, président de la SCO. « *Mais une présence va être renforcée de la part de la mairie et de la province Nord afin de sensibiliser la population.* » La SCO a également prévu une sortie sur le site, avec notamment observation de l'arrivée des puffins dans la colonie à la tombée de la nuit.



Des dizaines de cadavres d'oiseaux ont été découverts début mars le long d'une piste en bord de mer à Pindaï. Une réunion a été organisée afin de prévoir une sensibilisation du public à la préservation des puffins. (© SCO)

La Nouvelle-Calédonie abrite plus d'un tiers de la population mondiale de puffins fouquet, qui est une espèce protégée. Ils nichent sur le sol et sont donc très vulnérables. (© SCO)



La reproduction des sternes sous protection



Sterne de Dougall et sterne diamant (©BGN)



Sterne bridée (©BGN)



Sterne huppée (©BGN)

Tout au long de l'année, la brigade des gardes nature suit les pontes d'oiseaux marins sur les îlots autour de Koumac et Kaala Gomen. La démarche a été entreprise dans le cadre de la préservation de la sterne néréis qui est la plus menacée. Elle se poursuit désormais pour d'autres espèces de sternes. Pendant les périodes de ponte, un mât est dressé avec un drapeau rouge, qui signifie qu'il est interdit de débarquer sur ces îlots. Tout au long de l'année, il est recommandé de ne pas amener de chiens sur les îlots. « *La sterne néréis est la seule espèce de sterne qui se reproduit en période fraîche. Les autres préfèrent la saison chaude* » explique Christophe Hatjopoulos, garde nature. Cette année pendant la saison chaude, un mât a été installé sur plusieurs îlots pendant une période de deux mois et demi, jusqu'à début mars.

Bulbul à ventre rouge

Si vous l'observez
contactez-nous :

75 30 69

assistantpee@cen.nc

Tête et crête
noires



**Espèce
exotique
envahissante**

Corps brun

Cul rouge et tache
blanche sur le croupion

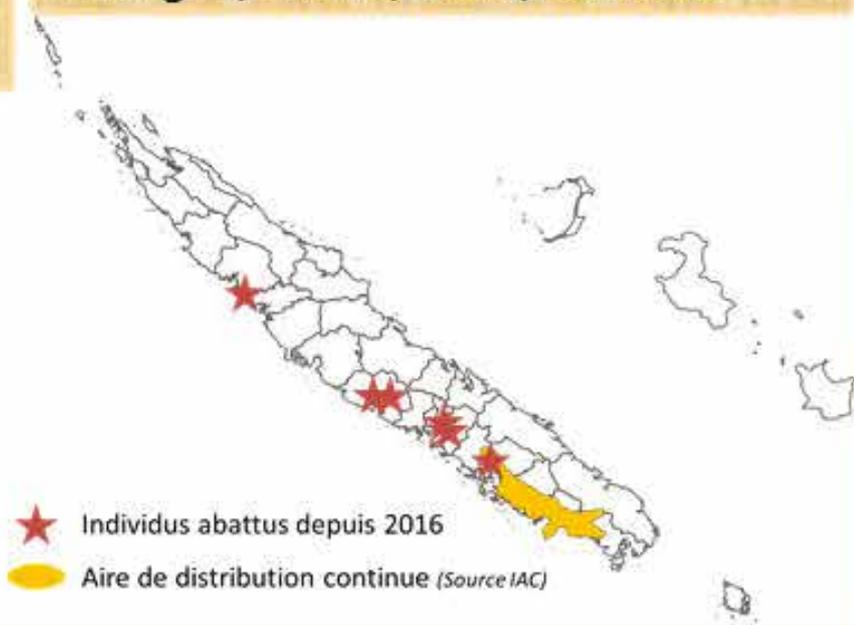
Le saviez-vous ?

Classé parmi les 100 espèces les plus envahissantes au monde par l'UICN, le bulbul provoque des dégâts sur les productions agricoles et **constitue une menace pour la faune et la flore natives.**

Aire de distribution continue :
de Yaté jusqu'à Boulouparis (village).

Signalements 2020 au-delà de Païta Nord :
Îlot Lepredour, Pointe noire, Port
Ouenghis, La Foa, Tomo, Tontouta

**Détention et
transport
INTERDITS**



Les centres culturels lancent leur saison

En dépit des difficultés, les budgets de fonctionnement des centres culturels sont maintenus en 2022, avec une programmation qui décline les priorités de la politique culturelle de la province Nord. Les différentes associations soutenues par la collectivité ont présenté ensemble leur saison culturelle le 11 mars à Hienghène.

Réhabiliter la culture kanak, favoriser l'expression de la diversité culturelle, conforter la cohésion sociale : en matière de politique culturelle, la province Nord a fixé ces trois axes. Des axes qui sont rappelés par Jean-Mathias Djaiwé, directeur du centre culturel Goa Ma Bwarhat de Hienghène, en accueillant les associations culturelles soutenues par la collectivité qui viennent présenter leur saison ce jour au centre culturel Goa Ma Bwarhat.

Les 20 ans du centre culturel Pomémie

Honoré Diéméné, en charge de musées à la direction de la culture, est l'interlocuteur de toutes les associations présentes. Il souligne le fait que les budgets de fonctionnement ont été maintenus, ce qui est une façon, pour la collectivité, de reconnaître l'importance de leur action. « *Les crises nous rappellent combien la culture est importante* » souligne-t-il. Justine Kai, vice-présidente et Elvys Gourou, prestataire de services représentent l'association Poa Boa Vi Thila qui gère le centre culturel Pomémie avec une équipe entièrement renouvelée, toujours présidée par Noella Poemate. Le centre culturel basé à Koohné rayonne sur la côte ouest, de Poya à Bélep. Il fêtera cette année ses vingt ans. L'exposition « *Elles ont pris le large* », prêtée par le musée maritime ouvre la saison à l'occasion du mois de la femme. Elle évoque les femmes dans la navigation (une activité qui leur

était autrefois interdite), ainsi que le destin des femmes pirates.

Cette première exposition sera suivie au mois d'avril par la présentation du travail de Pascale Gery, artiste designer. On lui doit d'ailleurs le logo du centre culturel Pomémie.

L'association élabore un programme d'exposition pour toute l'année, avec notamment un nouveau rendez-vous avec Isabelle Staron-Tutugoro, artiste-peintre et une exposition sur le lapita, prêtée par l'Institut d'archéologie de Nouvelle-Calédonie et du Pacifique, à l'occasion de la fête de la science.

Un voyage musical sera à nouveau proposé le dimanche après-midi une fois par mois.

Des contacts ont été établis l'an dernier avec les consulats. Une journée sur la mémoire des Indonésiens est programmée au mois de juillet avec des démonstrations de danses, de la teinture sur tissu, de l'art culinaire...

Un réaménagement du site est également prévu, avec création d'un sentier botanique. « *A la fin de l'année, le centre culturel Pomémie accueillera toutes les communes* » indique Elvys Gourou.

Mettre en valeur les ignames chef

En 2025 se tiendra la dixième édition du festival Cia Na Ton, festival de danses traditionnelles proposé habituellement tous les deux ans à Bondé, tribu de Ouégoa. Le centre culturel Pomémie préparera cette échéance en 2022 tout comme



La saison culturelle a été lancée au centre culturel de Hienghène.

l'équipe du centre culturel Goa Ma Bwarhat de Hienghène.

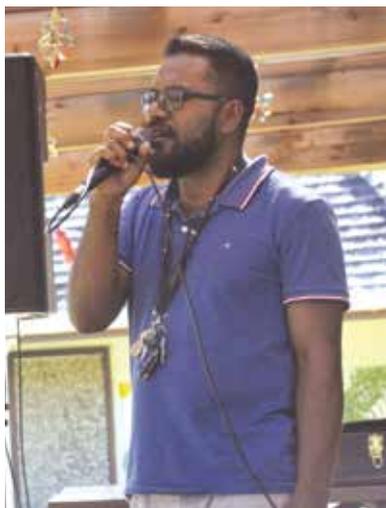
Un atelier sur la langue Pinje a débuté à Hienghène le mercredi après-midi regroupant des locuteurs et des non-locuteurs. « *La langue Pinje est l'une des quatre langues parlées à Hienghène, c'est aussi la plus menacée* » indique Jean-Philippe Tjibaou, vice-président de l'association Doo Huny qui gère le centre culturel de Hienghène. La valorisation des langues locales sera également au cœur d'une action sur la thématique du jardin traditionnel kanak, avec une volonté de promouvoir les savoirs traditionnels liés aux œuvres et objets présents dans le musée du centre culturel. « *Nous avons prévu de renouveler le jardin avec des ignames chef en associant les scolaires* » indique Jean-Mathias Djaiwé. Une exposition sur la culture de l'igname proposée par le Conservatoire de l'igname se tiendra également au centre au cours de l'année. La fête de l'igname organisée par le conseil coutumier Hoot Ma Whaap devrait se tenir cette à Pweevo (Pouébo) au mois de juin.

Expositions et résidences

L'un des objectifs de la programmation de l'équipe du centre culturel de Hienghène est de préparer une exposition dans la perspective de la commémoration des 40 ans de l'embuscade de Hwan Yaot qui se tiendra



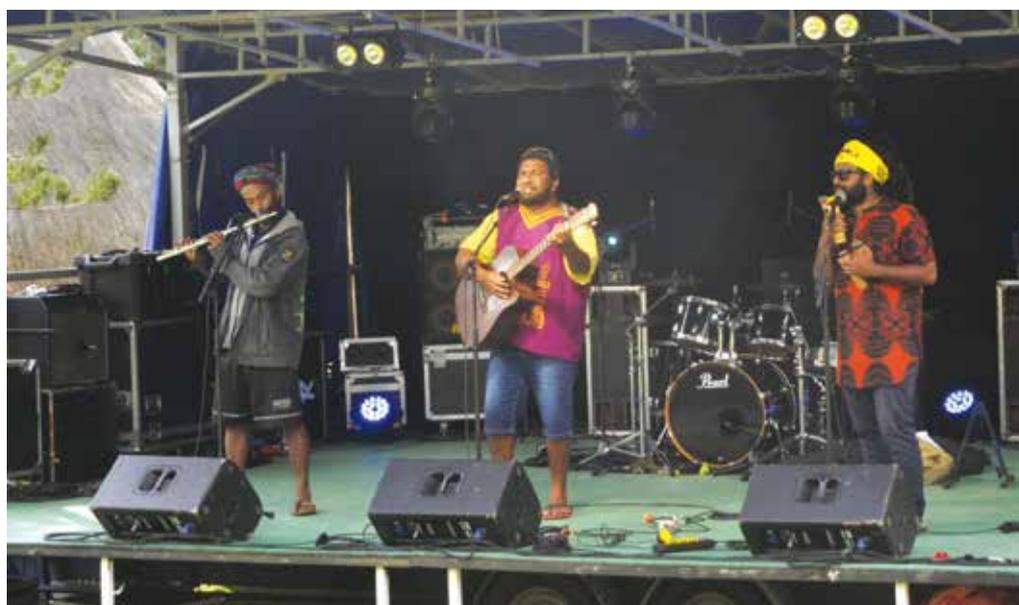
L'une des orientations de la politique culturelle de la province Nord est la valorisation de la culture kanak.



Jean-Mathias Djaïwé, directeur du centre culturel Goa Ma Bwarhat, a détaillé les temps forts de la saison.



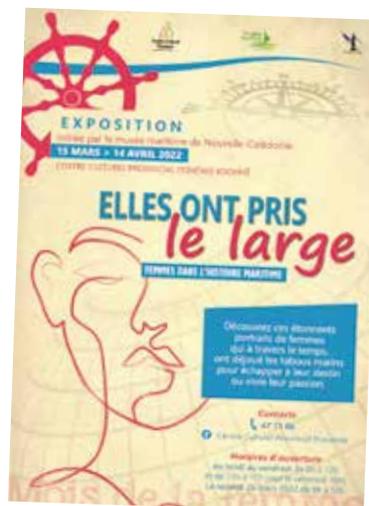
Honoré Diéméné, agent de la direction de la culture de la province Nord, a souligné le fait que les budgets de fonctionnement avaient été maintenus en dépit des difficultés.



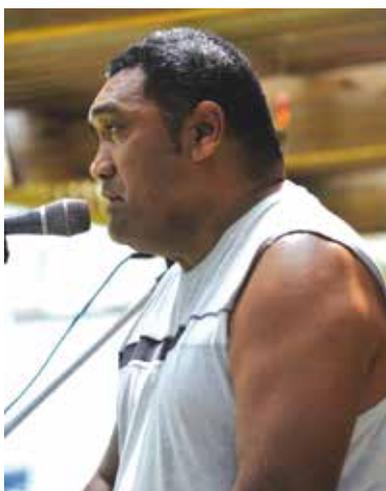
Musique au centre culturel de Hienghène. (Photo d'archives)

en 2024, ainsi qu'une visite guidée. Une exposition de portraits de Jean-Marie Tjibaou sera présentée comme chaque année dans le cadre de la commémoration de la disparition du leader indépendantiste au mois de mai. D'autres expositions sont prévues, notamment des photographies de Melanesia 2000 ou un travail sur l'histoire de la communauté indonésienne en Nouvelle-Calédonie. Le spectacle vivant sera également au rendez-vous avec une pièce de théâtre autour du bagne « *Terre de punition* » ou encore le spectacle « *La fantastique aventure du bateau nommé île de lumière* ».

Le centre culturel Goa Ma Bwarhat est également un lieu de résidence avec différents projets en préparation tout au long de l'année autour de la sculpture, de la vannerie, de la construction de pirogue traditionnelle ou de danses traditionnelles. Chargé d'actions au centre culturel de Hienghène, Angelo Fisdiepas vient d'obtenir son BPJEPS loisirs tous publics, formation qui lui permettra de diriger les centres de loisirs que la structure pourra accueillir. Plusieurs conférences sont programmées tout au long de l'année, notamment sur le thème de la décolonisation. ■



Première exposition de la saison au centre culturel Pomémie.



Patrice Kaikilekofe, Ela To'Omaga et Ariella Blancher ont présenté le projet qu'ils entendent mener avec d'autres artistes, en associant les scolaires, pendant les deux années à venir.

Échange et formation

Patrice Kaikilekofe, Ela To'Omaga et Ariella Blancher sont venus présenter le projet qu'ils portent conjointement, une production artistique regroupant vingt artistes en provenance du domaine de la mode, de la musique, de la danse et des arts visuels. Un projet baptisé « *Pacifique arc-en-ciel* » qui sera suivi d'une exposition collective intitulée « *Arbre de la vie* » de trois artistes plasticiennes contemporaines (installations, gravures sur bois, sculptures, design d'intérieur, tissage, créations textiles).

A Vook

Structure communale, le centre culturel de Voh propose depuis plusieurs années une programmation variée. 2022 ne fera pas exception, comme l'indique son directeur Allan Haeweng. La commune sollicitera une nouvelle fois le Chapito pour une semaine de spectacles et d'interventions auprès des scolaires.



Le lancement de saison est aussi une occasion d'échanges, ici entre Justine Kai, vice-présidente de l'association Poa Boa Vi Thila et Allan Haeweng, le directeur du centre culturel de Voh.



Le Chapito devrait s'implanter dans plusieurs communes du Nord cette année.

A Waa Wi Luu

Fondée lors du centenaire du centre scolaire fondé par le pasteur Leenhardt, l'association pour la réhabilitation du Patrimoine de Do Neva propose chaque année des conférences sur le thème du patrimoine ainsi que des projections de films et de spectacles.

La commune de Waa Wi Luu qui a également prévu un programme de manifestations culturelles tout au long de l'année, accueillera elle aussi le Chapito.

Adèle GOROHOUNA

Gérante d'entreprise de taxi. Koohnê (Koné).

2022

À 50 ans et après 31 ans en tant qu'employée, elle opte pour une reconversion professionnelle dans l'entrepreneuriat.

MARS 2022

ACCOMPAGNEMENT
PROVINCE-NORD.

ACCOMPAGNEMENT CMA.

SOUTIEN INITIATIVE NC.

« En activité depuis peu de temps, les débuts sont encourageants. »

Direction du Développement
Economique et l'Environnement.



PROVINCE NORD
DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE
Tel : 47 72 39

Chloé LUTHRINGER

Gérante de centre équestre. Pwëbuu (Pouembout).

2019

Maman de jeunes enfants, elle a su faire de sa passion pour les chevaux son métier.

MARS 2022

ACCOMPAGNEMENT
PROVINCE-NORD.

ACCOMPAGNEMENT
TOURISME PROVINCE-NORD.

« J'aimerais faire découvrir la médiation équine en Province-Nord. »

Direction du Développement
Economique et l'Environnement.



PROVINCE NORD
DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE
Tel : 47 72 39

Cyrielle BERTHOLOM

Gérante de gîte. Vook (Voh).

2015

Elle cumule plusieurs casquettes : maman, entrepreneuse, référente de l'Association Taven et présidente de l'Association A Ori Mai de Vook (Voh). Elle a aussi repris ses études en BTS PME -PMI.

MARS 2022

ACCOMPAGNEMENT
PROVINCE-NORD.

ACCOMPAGNEMENT CCI.

ACCOMPAGNEMENT
TOURISME PROVINCE-NORD.

« Avec ou sans diplôme on peut y arriver, avec de la motivation et du travail. »

Direction du Développement
Economique et l'Environnement.



PROVINCE NORD
DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE
Tel : 47 72 39

Marie DEBELS

Gérante d'entreprise de transport. Vook (Voh).

2017

Jeune entrepreneuse à 27 ans, elle aime le contact avec les enfants. Elle a diversifié son activité en s'engageant auprès des femmes.

MARS 2022

ACCOMPAGNEMENT
PROVINCE-NORD.

ACCOMPAGNEMENT CCI.

« Je veux encourager les jeunes à créer leurs activités en se rapprochant des organismes. »

Direction du Développement
Economique et l'Environnement.



PROVINCE NORD
DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE
Tel : 47 72 39



L'objectif de ce vaste chantier est d'améliorer les conditions de circulation entre les deux côtes, notamment pour les habitants des tribus de la chaîne. (©DAF)

Liaison Kaala Gomen-Hienghène : le chantier progresse

Sur la liaison entre Hienghène et Kaala Gomen, les travaux se poursuivent pour améliorer les conditions de circulation entre les deux côtes. C'est le plus gros chantier de voirie de la province Nord. Sur chaque versant, des ponts sont réalisés, des caniveaux aménagés, des portions de route revêtues... Les explications de Jean-Paul Moestar, directeur de l'Aménagement et du foncier de la province Nord.

Le 23 février s'est tenu le comité de pilotage de l'opération « *Liaison Hienghène-Kaala Gomen* » présidé par Victor Tutogoro, troisième vice-président. L'occasion de faire le point sur l'avancée des travaux.

Soixante-dix kilomètres de voiries (à peu près trente-cinq sur chaque commune), trente-quatre ouvrages d'art (ponts) : le chantier est immense. C'est le plus important chantier de voirie en cours en province Nord. Il doit permettre à tous les habitants de tribus qui habitent les tribus situées tout au long de la route de se déplacer plus facilement, d'avoir accès aux établissements scolaires pour les plus jeunes, aux services de santé etc. La dimension économique et touristique de ce chantier a également été prise en compte.

Ponts, caniveaux, revêtement

« *La chaussée, de cinq mètres de largeur, est dimensionnée pour un trafic faible. L'idée est tout de même qu'un bus puisse circuler* » indique Jean-Paul Moestar, directeur de l'Aménagement et du foncier de la province Nord. La largeur de la voie est prévue pour que des voitures puissent se croiser sans difficulté, sur la route comme

sur les ponts.

Sur les quatorze ponts à réaliser sur la commune de Hienghène, tous l'ont été entre 2017 et 2019. Sur le versant Kaala Gomen, cinq ouvrages ont été réalisés entre le village et Ouéholle en 2017, sur un total de dix-sept. Aménager une telle route signifie également engager de gros travaux de terrassement et réaliser des ouvrages d'assainissement conséquents tels que des caniveaux bétonnés pour assurer le bon écoulement des eaux pluviales. Du côté de Kaala Gomen, onze kilomètres de terrassement et d'assainissement ont été réalisés en 2019. Puis, en 2021, les neuf premiers kilomètres ont été revêtus. Du côté de Hienghène, le chantier démarre du pont de Cavaatch, à l'entrée de la tribu de Tendo et se poursuit vers le haut de la vallée. Les travaux de terrassement sont en cours de réalisation sur sept kilomètres. Deux kilomètres seront protégés par un revêtement en enduit superficiel bicouche.

« *1 milliard 880 millions de travaux ont déjà été réalisés. 970 millions du côté de Hienghène, 890 millions du côté de Kaala Gomen* » indique le directeur de la DAF.

Du côté de Kaala Gomen, quelques affaissements de talus ont été constatés en raison des pluies abondantes. Une consultation des entreprises est en cours pour mener à bien des travaux de stabilisation de ces talus (végé-



La route traverse la chaîne sur 70 kilomètres. Les travaux ont débuté du bas de la vallée de chaque côté, du pont de Cavaatch à l'entrée de la tribu de Tendo côté Hienghène jusqu'à Kaala Gomen. (©DAF)



Plusieurs ouvrages d'art ont déjà été réalisés. (©DAF)



La province Nord consacre un budget de 500 à 600 millions par année à ce chantier, indique le directeur de l'Aménagement et du foncier de la province Nord, Jean-Paul Moestar.

talisation, enrochement). Les travaux devraient démarrer au mois de juillet prochain. Le revêtement de la route a en revanche très bien tenu lors de ces épisodes pluvieux.

Les études se poursuivent

En parallèle, les études continuent. « Nous allons lancer cette année l'appel d'offres pour une deuxième tranche de travaux, sept kilomètres de route sur le versant Kaala Gomen. Le démarrage de cette tranche est prévu pour début 2023, elle devra être terminée en octobre 2023. De même, en 2023, nous lancerons également les études pour la pour-



suite du chantier côté Hienghène. »

A ce jour, le coût de l'aménagement de chaque kilomètre de route s'élève à 120 millions, 135 millions en comptant les ouvrages d'art.

Le comité de pilotage de l'opération, regroupant les maires des communes concernées et les représentants de la province Nord, s'est réuni le 23 février dernier à l'Hôtel de la province Nord. A la demande des coutumiers de la chaîne, le troisième vice-président, Victor Tutugoro, s'est rendu à Kaala Gomen, à la tribu de Ouéholle, un jour de pluies torrentielles. Ainsi, il a pu mesurer les difficultés quotidiennes de ces habitants de la chaîne. Ceux-ci ont exprimé leur satisfaction par rapport aux travaux engagés et déjà réalisés par la province Nord. Ils ont été rassurés d'entendre que la collectivité maintenait son engagement et poursuivrait le chantier jusqu'à son terme. Les mois de d'intempéries incessantes depuis décembre 2021 ont mis à rude épreuve les routes sur tout le réseau. Les communes et les services provinciaux, qui doivent chacun entretenir la partie du réseau qui leur revient, ont beaucoup de travail dès que le soleil réapparaît et que les sols sèchent. « Il est impossible d'intervenir sur les routes tant qu'elles sont détrempées » indique en effet Jean-Paul Moestar. ■

500 à 600 millions chaque année

Les travaux de la liaison Hienghène-Kaala Gomen ont débuté fin 2016. Une partie du coût du chantier (1,6 milliard) a été contractualisée avec l'État dans le cadre du contrat de développement État (75%) / province (25%).

Coût total des travaux : 9,4 milliards financés à 90% par la province Nord et à 10% par les communes de Kaala Gomen et de Hienghène. Aujourd'hui, entre 500 et 600 millions sont consacrés annuellement à ce chantier.

Le tour des chantiers

Ici ou là, aux quatre coins de la province Nord, des chantiers sur les routes ou la réalisation d'ouvrages d'art sont en cours ou terminés depuis peu. Petit tour d'horizon des réalisations.

(Photos DAF)



A Pum

Des études sont en cours pour la réalisation en 2023 de nouveaux radiers à Golonne et à Wendjane.

A Koumac

L'appel d'offres est en cours pour la réalisation d'un ouvrage sur le Creek à Paul, à Paagoumène.



A Pweevo

A Pweevo (Pouébo), les ponts de WeyEEP et de Noon sont aujourd'hui terminés.

Dans la zone VKP

La route d'accès au centre de détention est terminée depuis le mois de décembre. Le montant des travaux s'élève à 283 millions. Les réseaux eau, électricité, téléphone et internet ont également été installés. La voirie va être transférée à la commune de Koohnê.

La route qui relie le rond-point du cimetière de Pouembout au lycée Michel Rocard est en passe d'être mise en service. Elle va être transférée dans le patrimoine routier de la commune de Pouembout.

La province Nord a été lauréate d'un appel à projets du ministère de la transition écologique afin de développer son réseau de déplacements en mode doux. Il s'agit notamment de relier les pistes cyclables existantes ou de les prolonger. Un schéma d'aménagement de Païamboué a été réalisé. « *Toutes nos nouvelles voiries sont aujourd'hui dotées de pistes cyclables* » indique Jean-Paul Moestar.



© SJ)

A Hienghène

Un chantier de 380 millions est en cours depuis le début de l'année afin de remettre en état la route de la corniche de la Ouaième, une zone soumise à l'érosion du littoral très impactée lors de chaque passage de dépression ou de cyclone. « *L'idéal serait de faire passer la route plus haut, mais le coût serait alors faramineux* » indique le directeur de la DAF, Jean-Paul Moestar. Le choix s'est donc porté sur la construction d'un mur de soutènement afin de protéger la voirie contre la houle. La première tranche, qui est financée dans le cadre du contrat de développement (lutte contre l'impact du réchauffement climatique) sera suivie d'une deuxième tranche.

Une consultation a été lancée concernant les études pour la reconstruction du radier de la tribu de Ouendjik.

Bac de la Ouaième : à rénover

Un récent diagnostic complet du bac de la Ouaième a mis en évidence la nécessité de procéder à une rénovation de l'équipement. « Il va falloir le sortir et le mettre sur cale » indique le directeur de la DAF. « *Il risque d'être immobilisé pendant deux mois. Nous réfléchissons à une solution de remplacement.* »

A Tuo cèmuhi

La construction du pont de Tipwaditu, situé au village de Tuo cèmuhi (Touho), est en cours.

A Waa Wi Luu (Houailou)

Le marché de réalisation du pont de Poro est actuellement en cours d'attribution. La construction du pont de Poro Nord est en phase d'achèvement.



Ralentir en traversant les tribus

Sur la côte Est, la sécurisation des traversées de tribu se poursuit. Après les tribus de Koé et de Tegenpaik à Tuo Cèmuhi (Touho), des plateaux surélevés ont été installés dans les tribus de Ouaré et Tenem à Hienghène afin d'inciter les automobilistes à ralentir. Le même genre d'aménagement a été mis en place dans les tribus de Gélima et Nakety à Canala l'an passé ainsi qu'à la tribu de Yambé à Pweevo (Pouébo).

A Canala

Le pont de Nonhoué à Canala est achevé. Le marché de la construction du pont de Tenda est en cours d'attribution. Les travaux du col de Pethekara sont terminés.

Rat et roussette

Un conte en nyelâyu

Jiin i ciibwin ma bwak
 thu timi phweemwa le nan pwac.
 wam mon kam ta hari an ciibwin hai me lhe tu boram.
 wam mon kam lhe temwa me lhen tu boram.
 tu lhe thaawa lhe nan pwac.
 thaawa lhe, waver puvîââ le me lhe na bwe bôâc kam
 lhen tu boram.
 wam mon ta hari an ciibwin hari:
 "yo taa boram bwa non tamwa"
 ron boram bwak. Wam ciibwin ka ron tamwa.
 taame ciibwin, thaawa pha ti puvîâân, cha pha timi
 puvîâân bwak, nadu nan jeran.
 wam moni kam ron tamwa, taame bwak yhaavjin timi
 puvîâân.
 hon cian timi puvîâân.
 kam ron yhaap, yhaap, yhaap.
 Kam ron tamwa thaawa phaja li ciibwin hari:
 "iva timi puvîââng?"
 ta hari an ciibwin hari: "bwa hauyu"
 wam mon ron taar ciibwin, ton taar.
 wam êêna ka êêr tili, wam ciibwin ka ra huu, huu huu
 aojêlâ bwa ra phor pwaru puvîâân.
 wam bwak ka ra ju chana ûûr muu yeek bwa hon
 haria puvîâân. Toven.



C'est l'histoire de rat et de roussette.
 Ils habitent près d'une rivière.
 Rat propose qu'ils aillent se baigner.
 Ils partent donc en direction de la rivière.
 Ils sortent leurs estomacs et les déposent sur un
 caillou, sautent à l'eau, se baignent.
 Au bout d'un moment, rat dit :
 "continue à te baigner, moi je sors" et roussette se
 baigne toujours.
 A terre, rat récupère son estomac, et par la même
 occasion il prend aussi celui de roussette qu'il met
 dans son ventre.
 Roussette sort enfin de l'eau et va chercher son
 estomac, plus d'estomac !
 Elle cherche, cherche partout, cherche...
 Elle remonte retrouver Rat et lui demande :
 "Où est mon estomac ?"
 "je n'en sais rien" dit rat, et se sauve.

C'est pour cela qu'aujourd'hui mange, mange,
 mange sans arrêt, car il doit remplir deux estomacs.
 Tandis que la roussette, elle ne fait que sucer les
 fleurs car elle n'a plus d'estomac. C'est fini.



Académie des Langues Kanak

Solutions jeux page 38

N	E	S	E	T	E	T	S	N	U	N	L	S
V	O	E	U	A	I	V	A	I	V	O	E	A
I	E	T	I	E	S	S	U	Y	E	H	E	S
R	I	Z	I	E	R	E	R	A	P	T	R	A
S	R	A	L	S	D	L	S	D	R	E	A	L
C	R	I	L	A	B	E	U	R	P	A	S	C
A	R	E	T	A	R	E	N	T	A	R	E	E
C	H	R	E	T	I	E	N	A	T	I	A	T
E	N	A	M	A	R	T	I	E	N	A	T	I
U	N	T	I	S	O	N	T	I	S	O	N	U
S	C	E	R	L	E	T	E	R	L	E	T	S
E	N	G	A	G	E	A	L	T	A	V	I	E
T	I	C	A	R	A	G	U	A	T	I	S	E
R	E	A	C	T	U	A	L	I	S	E	R	H
A	O	O	D	M	L	T						

EN PAPILOTE



Recommandé



Les aliments sont cuits au four ou au barbecue, dans une feuille de papier sulfurisé ou des feuilles de bananier, sans matière grasse ajoutée.

Papillote de poulet à la moutarde

Ingédients pour 1 papillote :

- 1 escalope de poulet
- ¼ d'oignon
- 1 tomate
- 1 cuillère à soupe rase de moutarde
- 4 olives vertes dénoyautées (selon la disponibilité)
- 1 cuillère à café d'huile d'olive
- Herbes de Provence, persil, poivre

Si besoin, on peut utiliser de la ficelle pour fermer la papillote



Préparation :

- Préchauffer le four (th. 6 / 180°C).
- Laver la tomate, la couper en tranches, émincez l'oignon et coupez les olives en morceaux.
- Déposer la moitié des tranches de tomate au milieu du papier cuisson.
- Badigeonner l'escalope avec la moutarde, la déposer sur les tomates.
- Recouvrir avec le reste des tomates.
- Rajouter les morceaux d'oignon et d'olives.
- Assaisonner selon le goût avec une cuillère à café d'huile, le poivre, le persil, les herbes de Provence (ou d'autres épices et aromates).
- Fermer la papillote hermétiquement et cuire à four chaud 20 à 25 min.

BON À SAVOIR :

- > La feuille de papier cuisson, ou papier sulfurisé, est recommandée pour la cuisson en papillote. Ce papier est imperméable, peut cuire au four traditionnel comme au four micro-ondes.
- > La cuisson en papillote permet de conserver toutes les qualités nutritionnelles et gustatives des aliments.
- > Sucrée, salée, cette cuisson se décline à l'infini, et sans matière grasse !

À ÉVITER :

- > Le papier aluminium pourrait être toxique, surtout s'il est utilisé à haute température avec des aliments acides. Alors dans le doute... Évitez de l'utiliser pour les papillotes !

Inutile de rajouter du sel car la moutarde et les olives sont salées !



Appel à projet

Réduction des déchets & économie circulaire



3 THÉMATIQUES

- réduction, réemploi, valorisation des déchets
- gestion des déchets organiques
- sensibilisation, formation, communication

POUR PARTICIPER :

1 ↓ TÉLÉCHARGER VOTRE DOSSIER
sur le site de la province Nord
www.province-nord.nc
ou de l'ADEME
www.nouvelle-caledonie.ademe.fr

2 RENOYER VOTRE DOSSIER
4 sessions :
du 16/12 au 15/03/22,
du 16/03 au 15/06/22,
du 16/06 au 15/09/22,
du 16/09 au 15/12/22.

DES QUESTIONS ?

SERVICES PROVINCIAUX :

✉ dde-agenda21@province-nord.nc
☎ 47 72 39

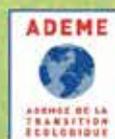
ou

L'ADEME :

✉ environnement.caledonie@ademe.fr
☎ 24 35 17



PROVINCE
NORD
Direction du Développement
économique et de l'environnement



KONIAMBO NICKEL

TOUS ENSEMBLE,

CONTRIBUONS À ATTEINDRE NOS OBJECTIFS
POUR UNE ENTREPRISE DE CLASSE MONDIALE



CHEZ KONIAMBO NICKEL,
CHAQUE PERSONNE A SON RÔLE
DANS NOTRE SUCCÈS



www.koniambonickel.nc